

AGRICA ÉPARGNE

LONG TERME

Rapport SEMESTRIEL au 28/06/2022



FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

Société de gestion : AGRICA EPARGNE
Dépositaire : CACEIS BANK
Commissaire aux comptes : PWC AUDIT

AGRICA EPARGNE LONG TERME

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 28/06/2022

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	0,00
b) Avoirs bancaires	137 714,17
c) Autres actifs détenus par l'OPC	3 529 000,68
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	3 666 714,85
e) Passif	-13 799,34
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	3 652 915,51

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
AGRICA EPARGNE LONG TERME PART A en EUR	C	3 652 915,51	93 173,273	39,205

ÉLÉMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	96,61	96,24

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	96,61	96,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Autres actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	96,61	96,24

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PÉRIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	2 247 567,80	1 938 338,57

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 28/06/2022 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE Part B	EUR	291,35	296 588,47	8,11
AMERI-GAN M	EUR	155,8	529 237,02	14,49
AMUNDI ACTIONS USA ISR R	EUR	1 678,4	269 148,22	7,37
GemEquity I	EUR	367,5	71 272,95	1,96
GRAPHENE ACTIONS USA PART IH	EUR	3,52	509 208,94	13,94
Ixios Gold I EUR	EUR	47	63 082,46	1,73
PRAIRIAL	EUR	686	457 610,02	12,53
QUERCUS FCP	EUR	947	310 038,33	8,48
RAYMOND JAM.MICROCAPS FCP 3DEC	EUR	542,46	338 549,29	9,27
ROCHE-BRUNE EURO PME RESPONSABLES PART I	EUR	1 643,5	319 414,23	8,74
TOTAL FRANCE			3 164 149,93	86,62
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX S&P 500 - IHE	EUR	181	364 850,75	9,99
TOTAL LUXEMBOURG			364 850,75	9,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 529 000,68	96,61
TOTAL Organismes de placement collectif			3 529 000,68	96,61
Dettes			-13 799,34	-0,38
Comptes financiers			137 714,17	3,77
Actif net			3 652 915,51	100,00

Parts AGRICA EPARGNE LONG TERME PART A	EUR	93 173,273	39,205
---	------------	-------------------	---------------



AGRICA EPARGNE

Filiale des Institutions de prévoyance membres d'AGRICA

SAS au capital de 3 000 000 € - RCS Paris 449 312 369

Société de gestion de portefeuille

Agrément AMF n° GP 04 005

21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 8

Tél : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42

www.agricaepargne.com

GRUPE AGRICA

21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 8

Tél : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42

www.groupagricar.com